

de la communauté commerciale ne peut se prétendre impeccable à cet égard. Qui aurait prévu, au début des années 70 par exemple, que dans les années 80, des revendications seraient formulées et des pressions exercées sur les échanges internationaux pour que des restrictions et des rajustements soient imposés aux grandes industries trop prospères? C'est un indice regrettable de notre époque et un défi que les nations commerçantes doivent relever.

Une plus grande diversification des relations économiques du Canada est la pierre d'angle de notre politique étrangère depuis un certain nombre d'années. Ces efforts ont été orientés notamment vers nos associés industrialisés, mais durant les années 70, les pays dits en voie d'industrialisation récente ont connu une forte croissance économique. Ces pays offrent au Canada des possibilités d'associations économiques mutuellement enrichissantes dans les années 80. Et ils recherchent eux-mêmes activement ces relations commerciales diversifiées.

Le Canada qui n'est membre d'aucun bloc commercial doit se constituer un réseau mondial d'associés commerciaux. Comme il n'entretient pas de rapports traditionnels avec bon nombre de ces pays, il va devoir faire des efforts pour établir des rapports stables et à long terme avec ces pays en commençant à zéro car on en aura particulièrement besoin dans un monde qui risque de devenir de plus en plus instable. Il lui faudra se doter d'une politique vigoureuse de renforcement de ses rapports bilatéraux avec des pays clés.

L'intensification de nos rapports bilatéraux que j'ai annoncée au nom du gouvernement en janvier dernier constitue en fait une mise à jour et un prolongement de notre politique de troisième option de 1972 car elle consiste à projeter jusque dans le Tiers Monde nos liens économiques par delà nos associés commerciaux traditionnels que sont les Etats-Unis, l'Europe et le Japon.

Pour illustrer l'importance que revêt déjà le Tiers Monde pour le Canada sur le plan commercial, je vais citer à la Chambre quelques chiffres. Les exportations canadiennes vers les pays en voie de développement constituaient 9.7 p. 100 du total de nos exportations en 1979. En 1980 ce chiffre est passé à 11.6 p. 100. De 1979 à 1980, bien que la valeur des exportations totales du Canada ait augmenté de 16 p. 100, le taux d'augmentation de celles à destination des pays en voie de développement a été de 37 p. 100. Parmi les marchés les plus dynamiques se trouvent la Chine, l'Algérie, le Brésil, le Mexique et l'Arabie Saoudite. Nos exportations vers le Brésil ont augmenté de 111 p. 100 en 1980, celles à destination du Mexique de 104 p. 100.

Qui plus est, depuis plusieurs années nos exportations de biens de fabrication vers les pays en voie de développement ont représenté une plus grande valeur que celles à destination de l'Europe. Le Tiers Monde a également reçu environ 25 p. 100